

errissien

Bulletin d'Informations Municipales

Dossier

Rentrée scolaire par Sylvie AUDRAIN Maire Adjointe Déléguée à l'Enseignement et à l'Enfance

page 6

Album

Le Temps des Serris

page 16

Coup d'œil

Illuminations et développement durable

page 22

Sport

L'ATTS

à la rencontre de la Pro B

page 24

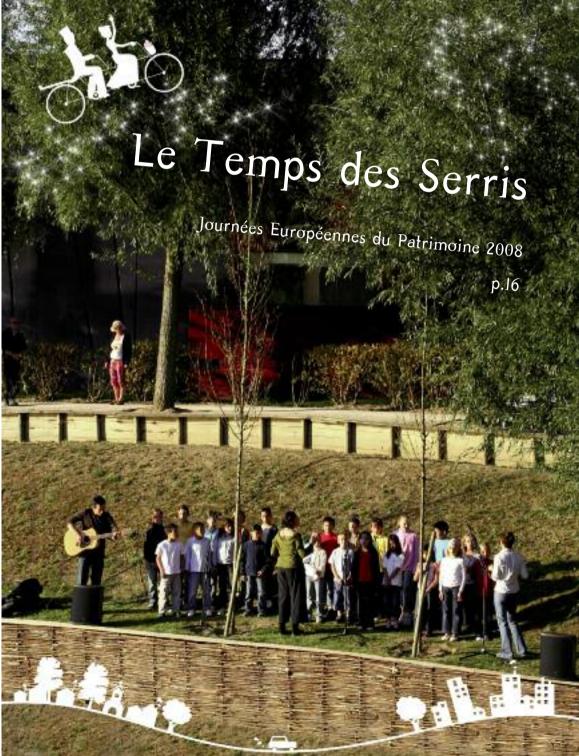
Au quotidien

Nouveaux commerces et services

page 32

Serris COMMUNE DU VAL D'EUROPE

www.mairie-serris.net



Info Mairie









• Hôtel de Ville de Serris 2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris

77 706 Marne la Vallée cedex 4

Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13

• Mairie du Bourg de Serris 12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris Tél.: 01 60 43 66 80 - Fax: 01 60 43 10 66

Accueil Hôtel de Ville :

Lundi:14 hoo-18 hoo

Mardi à vendredi:9h00-12h00,14h00-18h00

Samedi:9 h 00 - 12 h 00

Accueil Mairie du Bourg :

Lundi:14 hoo-18 h oo

Mardi à vendredi:9h00-12h00,14h00-18h00

Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net

Coordonnées des services municipaux Hôtel de Ville

• Service Maëlis :

Tél.: 01 60 43 67 92 ou 01 60 43 52 19 (répondeur) Courriel: maelis@mairie-serris.net

Le service Maëlis fonctionne comme un guichet unique. Facilement accessible au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, il permet aux familles de s'inscrire et de régler : les écoles, la restauration scolaire, l'étude, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Planète Sports, les séjours organisés par les Services municipaux. Rechargement du compte de la Carte Imagine. Calcul du quotient familial. Attestation pour déclarations d'impôts. Tout problème éventuel concernant la Carte

- Service Aménagement, Développement Économique et Service Urbanisme: Tél.: 01 60 43 67 63 Courriel: amenagement@mairie-serris.net
- Service Social: Tél.: 01 60 43 52 38 Courriel: d.durdon@mairie-serris.net

Ce service gère les demandes de logements, les demandes de RMI, d'Allocation Spéciale Vieillesse les demandes d'aides financières, les demandes de Cartes Améthyste et Rubis, les demandes COTOREP (personnes handicapées) et d'Allocation Personnalisée d'Autonomie ainsi que les demandes de repas à domicile.

Mairie du Bourg

- Service Fêtes et Animation : Tél. : 01 60 43 66 90 Courriel: n.chevalier@mairie-serris.net
- Police Municipale : Tél. : 01 60 43 27 15 Courriel: police.municipale@mairie-serris.net
- Services Techniques : Tél. : 01 60 43 66 81 Courriel: s-technique@mairie-serris.net

Informations sur les espaces verts, la voirie, l'occupation du domaine public et les demandes de conteneurs pour les ordures ménagères. Location de salles pour les particuliers.

Vous avez prévu cette année de partir à l'étranger. Il vous faut être titulaire :

- soit d'une carte nationale d'identité en cours de validité.
- soit d'un passeport en cours de validité pour les pays qui le demandent.

ATTENTION pour les États-Unis: vous devez être détenteur d'un passeport sécurisé à lecture optique ou d'un passeport ancien modèle avec visa. Les mineurs doivent également détenir un passeport sécurisé individuel.

L'établissement de ces documents par la sous-préfecture demande un délai incompressible.

Pour être sûr d'avoir vos papiers à temps, n'hésitez pas à effectuer vos démarches dès à présent.

Depuis le 2 juillet 2008,

les Services Techniques sont installés à la Mairie du Bourg.

Horaires: - Lundi : de 14 h 00 à 18 h 00

- Du mardi au vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Coordonnées:

Adresse: Mairie du Bourg - 12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris **Téléphone:** 01 60 43 66 81 **Télécopie:** 01 60 43 66 10

Courriel: s-technique@mairie-serris.net

ÉQUIPEMENTS: PROGRAMMATION 2008-2010

Centre Social Intercommunal:2009 Piscine intercommunale:.....2010



Piscine. intercommunale



Édito

Denis Gayaudon, Maire de Serris



Vous avez pu constater, durant l'été, que notre ville a continué de se développer. De nombreux chantiers, comme celui du Centre Social Intercommunal situé à proximité du gymnase, ont bien avancé et arrivent à terme. Au premier étage de ce nouvel équipement, la Ville aménage une salle communale ouverte aux associations en lien avec le secteur social. Et, comme nous sommes attentifs au bien-être de chaque génération, une troisième crèche municipale est en cours d'implantation rue de Navarre, à proximité du centre de loisirs 1,2,3 Soleil. Nous aurons l'occasion d'en reparler. L'offre commerciale se développe également avec l'ouverture récente d'un magasin de décoration près de La Vallée Village, mais aussi avec la sortie de terre d'une grande surface de bricolage, donnant sur le cours du Danube, dont l'ouverture au public est prévue courant 2009.

Particulièrement exigeante quant au maintien d'un cadre de vie de qualité pour les habitants et les usagers de la commune, la Municipalité de Serris reste très attentive à mener une démarche active de développement économique qui respecte cette logique.

Être bien dans sa ville est un préalable auquel la municipalité ne souhaite pas déroger. C'est pourquoi, vous avez été dernièrement destinataire de notre courrier affirmant et argumentant notre opposition à l'installation d'un circuit de Formule 1 au Val d'Europe.

Évidemment, il demeure essentiel de pouvoir développer de nouvelles activités pour continuer à accroître l'attrait de notre territoire mais nous souhaitons le plus possible mesurer en amont les répercussions de nouvelles installations. Or, une éventuelle implantation au Val d'Europe du Grand Prix de France de Formule 1 à partir de 2010 engendre de nombreuses inquiétudes quant à sa compatibilité avec les intérêts de notre collectivité.

Même si le promoteur nous présente désormais son projet comme un événementiel unique, d'une durée de trois jours par an, utilisant des voies publiques, il est contradictoire avec nos engagements qui s'inscrivent résolument dans une philosophie de développement durable et d'une écocité.

Nous continuons à nous opposer fermement à ce projet tout en demeurant vigilants et particulièrement attentifs à l'évolution de ce dossier. Dans l'hypothèse où ce circuit nous serait finalement imposé, j'interviendrai pour que cela ne se fasse pas sous n'importe quelles conditions.

Et, puisque j'évoque l'actualité relative à notre territoire, je souhaite vous informer que la convention État/Epafrance/Disney/Adoma, relative à la mise en œuvre du Village de l'Espoir à Serris a été signée au Ministère en présence de Madame Christine BOUTIN, Ministre du Logement et de la Ville. Les travaux préparatoires, à l'installation d'une vingtaine de chalets, viennent d'être lancés. Là aussi je suivrai de façon très attentive l'insertion de ces personnes en voie d'intégration.

Vous souhaitez obtenir de plus en plus rapidement des informations touchant à la vie de notre commune : nous avons mis en place une lettre municipale d'information électronique, "une newsletter". Vous pouvez accéder à ce nouvel outil de communication en vous connectant sur le site internet de la Ville.

Restant à votre écoute.

Denis Gayaudon,

Le Serrissien

Directeur de la publication :
 Denis Gayaudon,
 Maire de Serris.

Comité de rédaction :

Frédéric Balluet, Geneviève Chaffard, Martine Offroy, Luc Chevalier, Sylvie Audrain, Anicet Fabriano, Philippe Richard, Edwige Colombet, Xavier Lanéry.

Secrétariat de rédaction

Service Communication : Nicolas Humbert, Katell Hellegouarc'h.

• Photos :

Service Communication

Conception graphique :

 Service Communication.

Impression

Imp. Concept Promotion Tél. : 01 60 42 44 40.

Tirage:

4 000 ex. Dépôt légal : 4º trimestre 2008

Maire de Serris.



EN VUE, TRÈS VITE

4

- Programmation
 de la Ferme des Communes
- Dîners et conférence du Rotary Club du Val d'Europe

DOSSIER

- La Commune
 au Service des écoles
 Par Sylvie AUDRAIN,
 Maire Adjointe
 Déléguée à l'Enseignement
 et à l'Enfance
- Tableau des effectifs
- Réussir la rentrée passe aussi par bien manger

L'ALBUM DE SERRIS

12

- Les incontournables de l'été : bal du 13 juillet, foire aux greniers, forum des associations.
- En bref...
- Journée jeux : 4e édition.
- Envie de jouer : 2 occasions de s'amuser en famille Journée jeux et après-midi jeux de société.
- Le Temps des Serris
 Journées européennes du patrimoine 2008.
- Serris notre chanson.
- La culture fait sa rentrée.

Dossier: Rentrée scolaire 2008

6

COUP D'ŒIL

- Newsletter
- de Serris : abonnez-vous
- Erratum Seris Balad.
- École de Musique Serrissienne.
- Illuminations et développement durable.
- Ouvertures prochaines.

SPORTS

- L'ATTS à la rencontre de la Pro B
- Les rendez-vous des Randonnées Serrissiennes.
- Savate Serris Val d'Europe.
- Planète Sport.
- Loto du HBC Serris Val d'Europe.

DÉMOCRATIE

■ Délibérations du Conseil Municipal 28

AU QUOTIDIEN

- Nouveaux commerces
- Réseau Oncoval
- L'UNICEF France recherche des bénévoles

32



En Vue très vite

l'affich e

Ferme des Communes Salle Alfred de Musset

Nouvelle programmation - Saison 2008-2009

Nouvelle saison, nouvelle programmation, nouvelles découvertes, nouvelles émotions...



Geneviève **CHAFFARD** Maire Adiointe Déléquée à la Culture

Dimanche 19 octobre, à 16 h 00, (à partir de 14 ans)

Mon cadavre sera piégé

D'après des textes de Pierre DESPROGES Par E. MATTE, mis en scène par J. VIDIT.

Vendredi 14 novembre, à 20 h 30, (tout public) Conférence sur l'Art moderne et Contemporain : Autour de l'œuvre de Jeff KOONS.

Par M^{me} Sylviane HUCHET.

Mercredi 26 novembre, à 10 h 00 et 16 h 00, (de 10 mois à 3 ans)

Plis/Sons

Création de Laurent DUPONT, avec Marie FRASCHINA. Musique de B. BERNARD.

Samedi 29 novembre, à 21 h 00, (à partir de 14 ans)

La mastication des morts

D'après un texte de Patrick KERMANN. De et par Eva VALLEJO et Bruno SOULIER.

Vendredi 5 décembre, à 20 h 30, (tout public) Conférence sur l'Art moderne et Contemporain : Les œuvres de PICASSO. Par M^{me} Sylviane HUCHET.



Ce programme est distribué à chaque rentrée dans toutes les boîtes aux lettres serrissiennes et reste disponible l'année à l'Hôtel de Ville, en Mairie de Quartier, ainsi qu'à la Ferme des Communes.

Centre Culturel de la Ferme des Communes

Salle de spectacle Alfred de Musset

Service Culturel de la Mairie de Serris 8, bd Robert Thoboust- 77 700 Serris. Tél.: 01 60 43 25 21 - Fax: 01 64 63 36 96 www.mairie-serris.net - Courriel : culture@mairie-serris.net

Dimanche 7 décembre, à 16 h 00, (tout public) Oncle VANIA

D'après Anton TCHEKOV. Mise en scène de R. DANA et K. HUNSINGER. Par la compagnie "Les Possédés".

Samedi 13 décembre, à 21 h 00, (à partir de 10 ans) Le cirque des mirages

Interprété par PARKER et YANOWSKI.

Vendredi 9 janvier, à 20 h 30, (tout public) Conférence sur l'Art moderne et Contemporain : Le centenaire de la naissance du futurisme.

Par Mme Sylviane HUCHET.

Dimanche 11 janvier, à 16 h 00, (à partir de 6 ans)

Papotages

Chorégraphie et interprétation : F. UNGER, J. FERRON.

Samedi 24 janvier, à 21 h 00, (à partir de 10 ans)

George DANDIN

Comédie de MOLIÈRE.

Mise en scène : Alain GAUTRÈ.

Tarif A:

- adultes : 10 euros
- jeunes (- de 26 ans) : 5 euros
- famille (2 parents et 2 enfants) : 25 euros

Tarif B (Spectacle jeune public):

4 euros pour tous.

Un spectacle pour les tout petits : Plis/Sons

Le mercredi 26 novembre prochain, la Ferme des Communes vous propose un spectacle réservé à un très jeune public (enfants de 10 mois à 3 ans).

Deux séances seront présentées l'une à 10 h 00 et la seconde à 16 h 00.

PLIS/SONS

Création Laurent DUPONT avec Marie FRASCHINA, musique de B. BERNARD.

Ce spectacle est une proposition plastique, un jeu de miroir entre la musique, la matière et la lumière, un jeu entre une chanteuse et un "machiniste" avec du papier pris dans tous

ses états.



Elle... plie, caresse, chiffonne, froisse, étire, déchire. La voix modèle comme le geste. De la matière iaillissent des sons.

Lui capte, transforme module et restitue. Ses machines façonnent les sons. Une complicité s'engage, invitant à l'écoute des images suggérées par un jeu de sculptures légères, en équilibre, qui transfigurent l'espace.

Centre Culturel de la Ferme des Communes - Salle de spectacle Alfred de Musset

8 Bd Robert Thiboust - 77 700 Serris - Val d'Europe Site internet : www.mairie-serris.net

Réservations:

- Par téléphone au : 01 64 63 36 95,

ou par courriel à : resa-culture@mairie-serris.net

Tarif:2€

Dîners et conférences au Rotary club du Val d'Europe

Le Rotary Club du Val d'Europe organise des dîners conférences au profit de personnes déficientes visuelles au tarif de 30 euros :

- Jeudi 23 octobre 2008 : "Crédit Lyonnais, Enron, Sub-primes-Société générale, famines, etc. les mêmes causes produisent les mêmes effets, le système financier actuel générateur de déséquilibres doit être réformé" par M. Pierre Henri LEROY, Fondateur de PROXINVEST (Paris) ;
- Jeudi 6 novembre 2008 : "La Bête du Gévaudan", par M. Pierre-Yves GARCIN, Historien (Université Paris VII) ;
- Jeudi 13 novembre : "Femmes à Bijoux : Qui êtes-vous ? par M. Frédéric PARISSE, joaillier (Place de Toscane Serris) ;
- Jeudi 4 décembre 2008 : "La mondialisation de la circulation des valeurs mobilières et des méthodes d'identification de l'actionnariat", par M. Bruno de la VILLARMOIS, Chargé des relations de Place du Service Actionnaires de l'Air Liquide ;
- Jeudi 18 décembre 2008 : "Les Femmes au Rotary" Rotary du Club Val d'Europe.

Information et Réservation auprès de Fabienne VANDERVLEUGEL, présidente du Rotary Club Val d'Europe 2008-2009.

Par téléphone au 06 13 19 40 45
ou par courriel à fabienne_vandervleugel@hotmail.com





Rentrée scolaire

La Commune au service des écoles

LES CLASSES DECOUVERTES OU PROJETS CULTURELS

Nous avons toujours favorisé les départs en classe découverte, projets majeurs pour l'ouverture d'esprit des enfants et l'occasion unique d'aborder des thèmes comme la nature, la culture, le sport, les métiers, mais aussi l'apprentissage de la vie en collectivité.

Nous finançons ces projets à hauteur de 50 % et aidons aussi les familles qui pourraient avoir quelques difficultés pour assumer leur participation financière.

Conscient de l'investissement important des enseignants pour l'organisation de ces classes découvertes et de la grande responsabilité qui leur incombe, nous proposons depuis quelques années un élargissement vers des projets sans accueil de nuit mais avec des actions au sein de l'école et des sorties ponctuelles, construits autour d'un thème particulier comme le théâtre, les contes, le jardinage, la sculpture, le chant, la photo... et sur une période déterminée de l'année scolaire. Ces thèmes sont même parfois intégrés dans le projet d'École demandé par l'Éducation Nationale.

Le service culturel propose une "initiation modelage" aux classes maternelles et un "atelier théâtre" aux écoles élémentaires. Chaque année un groupe scolaire différent y participe.

Pour la troisième année, le service culturel propose aussi un "atelier théâtre" au collège Madeleine Renaud.

Dans le cadre de la réalisation du projet "Le temps des Serris" une classe de CM1/CM2 a été associée pour l'écriture et l'interprétation d'une chanson sur leur ville.

Ces différentes propositions permettent aux jeunes de recevoir une initiation dans différents domaines artistiques.

LA PISCINE OU PROJETS SPORTIFS ET CULTURELS

L'apprentissage de l'eau est au programme scolaire pour les enfants du cours préparatoire, mais les créneaux mis à notre disposition par la piscine de Lagny-sur-Mame ne nous ont pas permis d'envoyer tous les élèves de CP. Depuis plusieurs années, seules 2 classes se rendent chaque semaine à la piscine en attendant l'ouverture du complexe nautique du Val d'Europe.

Pour compléter cette activité, nous proposons aux autres classes un choix différent en fonction des possibilités, des années et des projets proposés par les écoles : stages de tennis, cours d'escalade, poney, et aussi projets culturels.

LES RENDEZ-VOUS LECTURE

Le projet mis en place vise à donner aux enfants le goût de lire, susciter des rencontres autour du livre en contant des histoires.

Une illustratrice intervient auprès des enfants de maternelle actuellement sur deux écoles, puis à terme sur les quatre écoles maternelles avec des supports de cartes interactives mis à disposition par la médiathèque de Serris et ses malles thématiques.

L'implication des parents est un élément très important qui leur permettra de choisir les livres pour leurs enfants.

Le projet a démarré dans nos crèches et se poursuit au sein des écoles maternelles. Nous envisageons d'élargir notre action par des "goûters-contes", des expositions de photos prises lors de ces rendez-vous lecture.

LE SPORT A L'ÉCOLE

Dans le cadre des interventions du **SAN** au sein de nos écoles élémentaires, plusieurs **cycles sportifs** ont été mis en place en partenariat avec les enseignants et pratiqués soit au gymnase, soit sur le terrain de football ou alors dans les salles polyvalentes des groupes scolaires.

En collaboration avec le service sport de la commune, nous avons relancé le **projet sport scolaire** (initié en 2005) à destination des GS de maternelle. Xavier Veis, éducateur sportif de la ville accompagne et favorise le développement moteur et la découverte sportive de vos enfants dans le cadre de **Planète Sport**, mais également encadre, en collaboration avec les équipes enseignantes, ces séances sur le temps scolaire. Ce projet sera reconduit l'année prochaine.



Une représentation du spectacle TOK a été donnée aux écoles R. Doisneau et Jean de La Fontaine, le lundi 13 octobre.



ROBERT DOISNEAU

200 élèves

Maternelle:

Petite section: M^{me} MASSON, Directrice, 29 enfants Petite et moyenne sections: M^{me} CAMU, 24 enfants Moyenne et grande sections: M^{me} MABILLE, et

M^{lle} CHAMBRE, 25 enfants

Élémentaire:

CP/CE1: M. MORIGNOT, Directeur, 23 enfants CE1/CE2: M^{me} DOYERE, 23 enfants CE2: M. SPIELVOGEL, 25 enfants CM1: M^{me} SAVARIN, 26 enfants

CM1: M^{me} SAVARIN, 26 enfants CM2: M. PERREIRA, 25 enfants

ROBERT DOISNEAU

Maternelle : MI^{II} MASSON 01 60 43 18 57 Élémentaire : M. MORIGNOT 01 60 43 27 45

JULES VERNE

337 élève

Maternelle:

Petite section: M. LEROY, Directeur, et M^{le} CHAMBRE, 27 enfants

Petite et Moyenne sections : M^{me} BUSIERE, 25 enfants Moyenne section : M^{me} NIGON et M^{lle} CHAMBRE, 26

Moyenne et grande sections : \mathbf{M}^{me} CLAUDE-BORREL,

23 enfants

Grande section: Mme GARCIA, 25 enfants

Élémentaire:

CP: Mme DJORJEVIC, 23 enfants

CP: M" FISCHER et M^{Ile} GRATTON, 24 enfants

CE1: M^m WRIGHT, 24 enfants CE1: M^m BEUVE, 23 enfants CE2: M^{me} LEJUEZ, 21 enfants

CM1: M. PALHIES, Directeur, et Mle TESSIER 31 enfants

CM2: M^{THE} CHAPON, 31 enfants CLIS: M^{THE} WELLENREUTHER, 13 enfants

JULES VERNE

Maternelle : M. LEROY, 01 60 43 08 97 Élémentaire : M. PALHIES, 01 60 43 08 87

JEAN DE LA FONTAINE

293 élèves

Maternelle:

Petite section: M^{me} BEAUNE, Directrice, 28 enfants Petite et Moyenne sections: M^{me} CADENAT, 24

enfants

Moyenne et grande sections : M^{me} TOURREIL,

27 enfants

Grande section: Mme WANACKER, 27 enfants

Élémentaire:

CP: M^{me} LOUCHE, 25 enfants CP/CE1: M^{me} JAUGLEY, 24 enfants CE1: M^{me} KIEFFER, 24 enfants CE2: M^{me} VIGNOT. 30 enfants

CE2/CM1: M^{me} SAINTE ROSE, 28 enfants CM1/CM2: M^{me} BOUVROT, 28 enfants CM2: M. BOUVROT, Directeur, 30 enfants

JEAN DE LA FONTAINE

Maternelle : M^{me} BEAUNE, 01 60 43 66 87 Élémentaire : M. BOUVROT, 01 60 43 66 86

HENRI MATISSE

121 élèves

Maternelle:

Petite et grande section : $\mathbf{M.\ MOISSON},\ \mathrm{Directeur},$

26 enfants

Moyenne et grande sections : Mme COLLIN et

M. FERNANDEZ, 25 enfants

Élémentaire:

CP: Mth LOMBA, Directrice, 25 enfants CE1/CE2: M^{me} PRACHT, 25 enfants CE2/CM1/CM2: M^{me} BERNIER, 21 enfants

HENRI MATISSE

Maternelle: M. MOISSON, 0160 42 23 34 Élémentaire: M^{lle} LOMBA, 01 60 42 41 05

COLLÈGE MADELEINE RENAUD 507 élèves

6°1 : **M**^{me} **AFFRE**, 27 élèves 6°2 : **M. BENERE**, 26 élèves

6°3: M. PARISOT, 25 élèves 6°4: M^{me} BEUREUX, 26 élèves

 $6^{e}5$: M^{me} SIVADIER, 26 élèves $5^{e}1$: M^{me} OSMONT 26 élèves

5° 2 : **M. BICHOT**, 25 élèves 5° 3 : **M**^{me} **TEYSSIER**, 224 élèves

5°4 : **M. FAGEON**, 27 élèves

5°5 : M^{me} ERGUN, 24 élèves 4°1 : M^{me} CURTILLAT, 25 élèves

4^e 2 : **M. PARISOT**, 24 élèves 4^e 3 : **M**^{me} **DUMONT**, 26 élèves

4°4: M. MARGUERITAT, 25 élèves 4°5: M^{me} DUMONT, 22 élèves

3°1 : **M. BOUVET**, 25 élèves

3°2: M^{me} ADAM, 24 élèves 3°3: M. LARUE, 25 élèves

3°4 : M. THEVENET, 24 élèves 3°5 : M. FISCHER, 25 élèves

COLLÈGE MADELEINE RENAUD

Principale: M^{me} ERRACHIDA, 01 60 04 93 00

LYCÉE ÉMILIE DU CHÂTELET 15 322 élèves

2^{nde} 1 : **M. NOIZIER**, 30 élèves

2^{nde} 2: M^{me} COULAUX, 30 élèves

2^{nde} 3 : M^{me} VEYRAT, 30 élèves 2^{nde} 4 : M^{me} RICCIARDI 30 élèves

2^{nde} 5 : M^{me} SASSII 30 élèves

1^{re} harmony (L/ES) : **M**^{me} **LASNIER**, 27 élèves

1^{re} ES: M^{me} AMICE-BRUNEL, 29 élèves 1^{ère} S1: M^{me} LEROUX, 21 élèves

1^{ère} S2: M^{me} DALAT, 20 élèves Tale L: M^{me} BIGOT, 19 élèves Tale ES: M. STEMPER, 30 élèves Tale S: M. SCHAVSINKI. 26 élèves

LYCÉE ÉMILIE DU CHÂTELET

Proviseur : M^{me} FICARA-BROSSARD, 01 64 63 06 36 Proviseur Adjoint : M. LEROUX, 01 64 63 06 36

RESTAURATION SCOLAIRE

En moyenne 725 repas sont servis par jour dans les 4 groupes scolaires de Serris.



Sylvie AUDRAINMaire Adjointe
Déléguée à l'Enseignement
& à l'Enfance

INSPECTION ACADÉMIQUE de CIRCONSCRIPTION

6 rue de Navarre 77 700 Serris Tél. : 01 60 42 39 61 Fax : 01 60 42 39 53 M. VARENNE

RASED

Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté Scolaire 18 bis, rue de la Garenne 77 700 Serris Tél. : 01 60 43 11 43

Rentrée scolaire

Réussir la rentrée passe aussi par bien manger!

En tant que parents, vous savez que pour vos enfants, manger, c'est l'occasion d'apprendre et de découvrir de nouveaux goûts, de nouvelles saveurs, dans une période où ils construisent leur personnalité... et que les repas peuvent être source de plaisir mais aussi, parfois, de conflits! Retrouvez ici les informations pour vous aider à transmettre à votre enfant le plaisir de manger tout en favorisant sa santé... sans oublier l'habitude de bouger au quotidien!

Fruits et légumes : au moins 5 par jour !



Pourquoi sont-ils importants? Ils sont riches en vitamines, fibres, et leur effet bénéfique sur la santé a largement été démontré.

Ils jouent un rôle important dans la prévention de nombreuses maladies à l'âge adulte : cancers, maladies cardiovasculaires, obésité, diabète. Donner à votre enfant l'habitude d'en manger dès son plus jeune âge, c'est l'aider à construire sa future santé d'adulte.

Quand les consommer?

À chaque repas, en profitant de leur variété. Les légumes et les fruits ne sont pas uniquement des aliments "bons pour la santé". Ils sont

aussi sources de plaisir, et sont riches de nombreuses saveurs qui contribuent à l'éveil sensoriel des enfants. Ils peuvent être appréciés dès le plus jeune âge! En cas de petit creux et si vraiment il n'est pas possible de patienter jusqu'au repas, privilégiez les fruits.

Comment les préparer?

Les légumes peuvent se préparer en crudités, soupes, salades, gratins, cuits à la vapeur, poêlés, au wok... Les fruits eux aussi se prêtent aux préparations : en compote, cuits au four, gratinés, en salade... Mais de simples fruits frais constituent aussi un dessert tout à fait délicieux ! Apprenez à vos enfants à apprécier la saveur d'une pomme croquante ou d'une prune juteuse.

Pensez-y!

Les fruits et légumes en conserve ou surgelés apportent presque autant de bienfaits que les produits frais. N'hésitez pas à en proposer à votre enfant!

Et les jus de fruits?

Choisissez des jus de fruits "sans sucre ajouté". Un fruit pressé ou un verre de jus de fruits "sans sucre" ajouté peut contribuer à l'une des 5 portions de fruits et/ou légumes à consommer chaque jour. Mais un jus de fruits contient moins de fibres qu'un fruit entier : il est donc moins rassasiant. Donnez-en de préférence à votre enfant au petit-déjeuner ou au goûter et proposez les autres fruits entiers ou en morceaux à la fin du repas. Certains jus, même "sans sucre ajouté" sont naturellement très riches en sucre : jus de pomme, de raisin : un demi-verre, c'est bien.

Les fruits secs ou séchés?

Ils sont pleins de vitamines et de fibres mais sont aussi très riches en sucre, et donc très caloriques. On ne peut pas les compter parmi les 5 fruits et légumes à consommer chaque jour. Vous pouvez en proposer à votre enfant, mais occasionnellement.

Féculents : à chaque repas selon l'appétit



Pourquoi sont-ils importants?

Ils apportent des glucides complexes essentiels pour le bon fonctionnement des muscles et du cerveau.

Ils fournissent une énergie qui se libère progressivement dans le corps (et dure bien plus longtemps que celle apportée par les produits sucrés).

Ils permettent aussi d'éviter les petits creux entre les repas.

Comment les consommer?

Mettez un féculent au menu de chaque repas : pain, pâte, riz ou légumineuse au choix. Privilégiez les produits céréaliers complets, plus riches en vitamines et fibres. Associez légumes et féculents : ils sont complémentaires.

Les produits laitiers : 3 ou 4 par jour

Les produits laitiers sont le lait et ses dérivés : yaourts, fromage blanc, fromage.

Pourquoi sont-ils importants?



Ils apportent le calcium nécessaire à la croissance de votre enfant et à la solidité de ses os. Ils apportent aussi des protéines, utiles elles aussi à la solidité des os mais surtout aux muscles.

Comment faut-il les consommer?

En alternant différentes variétés. Certains fromages sont gras mais très riches en calcium. Les yaourts sont moins gras mais moins riches en calcium... L'idéal pour équilibrer les apports de votre enfant est donc de miser sur la variété. Essentielle aussi : la vitamine D! Elle permet au corps d'utiliser le calcium de l'alimentation. Elle est essentiellement fabriquée par la peau sous l'action des rayons du soleil. Pour en profiter, il suffit que votre enfant joue régulièrement en plein air.

Lait entier ou écrémé?

Écrémé ou entier, le lait apporte la même quantité de calcium. Seule la quantité de matière grasse diffère. Le lait demi-écrémé offre un bon compromis. Il convient parfaitement aux enfants à partir de 3 ans.

Et les préparations au soja ? Elles ne contiennent pas ou peu de calcium, et ne peuvent pas remplacer les produits laitiers.

Attention!

- Les glaces et desserts lactés n'en font pas partie : ce sont des produits sucrés.
- La crème et le beurre non plus : ce sont des matières grasses

Viande, œuf, poisson: 1 à 2 fois par jour en alternant

Pourquoi sont-ils importants ? Ils apportent des protéines, nécessaires notamment aux muscles et aux os.

Comment les consommer?



Au repas du midi ou à celui du soir en quantité inférieure à celle de l'accompagnement (féculents et légumes). Si vous souhaitez que votre enfant mange de la viande

du poisson ou des œufs aux deux repas, prévoyez des portions plus petites. Donner trop de protéines aux enfants n'est pas souhaitable.

Oue choisir?

Pour la viande, privilégiez les moins grasses ou les morceaux les moins gras : poulet sans la peau, escalopes de volaille, filet maigre de porc, steak haché à 5 % de matières grasses, jambon blanc.

Limitez les charcuteries : saucisses, pâté, saucisson... Elles sont très riches en graisses.

Et le poisson?

Les matières grasses des poissons ont des effets protecteurs sur la santé (celles des poissons gras notamment). Essayez de proposer du poisson à votre enfant au moins deux fois par semaine. Variez les poissons et leur mode de cuisson : papillote, vapeur, poêle etc. Pensez aux filets de poissons surgelés (colin, cabillaud, maquereau...) faciles et rapides à cuisiner : ils ne réclament que quelques minutes de cuisson à l'eau ou au microondes... et n'ont aucune arrête!

N'oubliez pas les conserves : thon au naturel, à l'huile, saumon, maquereaux, sardines à l'huile...

Les poissons panés constituent, certes, un moyen de faire manger du poisson aux enfants, mais ils sont bien plus gras que du poisson nature. Essayez d'habituer votre enfant au vrai goût du poisson, et de garder les poissons panés pour les "dépannages" de dernière minute par exemple.

Votre enfant a du mal à finir sa viande?

Ne le forcez pas : il n'a peut-être plus faim. Un dégoût de la viande rouge survient momentanément chez beaucoup de jeunes enfants. Essayez d'en proposer à votre enfant sous une forme différente : hachée, en morceaux plus petits... Ou privilégiez la viande blanche. Pensez aussi que la viande peut très bien être remplacée par du poisson, des œufs, ou du jambon blanc.

www.mangerbouger.fr

Rentrée scolaire

Les matières grasses : modération et variété

Pourquoi?

Elles sont indispensables au fonctionnement de l'organisme, mais sont aussi très caloriques: mieux vaut les consommer avec modération.

Privilégiez les matières grasses végétales : huiles, margarine... Leurs acides gras sont de meilleure qualité.



La crème fraîche peut très bien accommoder légumes et féculents de temps en temps... Mais usez-en avec parcimonie, et privilégiez tant que possible les sauces à base de yaourt ou de coulis de tomates, afin de donner de bonnes habitudes à votre enfant

Comment?

- Limitez la consommation de graisses ajoutées : pour la cuisson, dans les plats chauds.
- Alternez les préparations nécessitant de la matière grasse et les modes de cuisson "maigres".
- Regardez les étiquettes des plats préparés : ils sont parfois riches en graisses.

Les produits sucrés : à consommer avec modération

Les produits sucrés sont le sucre, les boissons sucrées, les sodas, les biscuits, les confiseries, pâtisseries, glaces...

Consommés en excès, ils favorisent la prise de poids. Ils peuvent entraîner la formation de caries dentaires

> lorsqu'on ne se brosse pas bien les dents! Votre enfant peut en manger pour le plaisir, mais de façon ponctuelle et en quantité raisonnable.

Comment?

- Habituez votre enfant à ne pas mettre trop de sucre dans ses yaourts.
- En dessert, privilégiez les fruits frais.
- Gardez viennoiseries et bonbons pour les jours de fête. Pour les goûters, privilégiez le pain ou les biscottes avec du chocolat, de la confiture, du fromage, de la compote, des fruits frais...

Les boissons : de l'eau à volonté!

La boisson indispensable!

La seule boisson indispensable est l'eau : eau du robinet, eau de source ou minérale faiblement minéralisée.

Les boissons sucrées sont à consommer de façon occasionnelle. Elles apportent du sucre et ne calment pas la soif.

À table surtout : de l'eau et rien que de l'eau : c'est une bonne habitude à donner à votre enfant.



Le sel : à limiter

Donnez à votre enfant l'habitude de manger peu salé...

C'est un service à lui rendre pour sa santé future.

Les bonnes habitudes

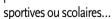
- Évitez de poser systématiquement la salière à table
- Essayez vous-même de ne pas resaler le contenu de votre assiette. Montrer l'exemple est important!
- Limitez la quantité de sel dans les eaux de cuisson et préparations.
- Limitez les aliments très salés : chips, biscuits apéritifs, charcuteries.
- Et pour donner de la saveur aux plats, n'oubliez pas les herbes et épices!

L'activité physique : essentielle !

Pas d'équilibre alimentaire possible sans activité physique!

Celui-ci dépend en effet de l'équilibre entre les apports énergétiques (l'alimentation) et les dépenses énergétiques (l'activité physique).

L'idéal serait que votre enfant fasse l'équivalent d'une demi-heure à 1 heure de marche rapide chaque jour en plus de ses activités





La Boîte à crayon fait sa rentrée :

La Boîte à Crayons propose tout au long de l'année divers cours du CP à la TERMINALE.

ANGLAIS

Mini school:

- Le samedi matin de 11 h 00 à 12 h 00 ou de 12 h 00 à 13 h 00

Cours pour adultes:

- Initiation le mercredi de 20 h 30 à 21 h 30
- Intermédiaire le jeudi soir de 20 h 30 à 21 h 30

Cours pour collégiens :

- Le vendredi soir de 18 h oo à 19 h oo ou de 19 h oo à 20 h oo

COURS PARTICULIERS A DOMICILE

Du CP à la terminale

Matières : français, histoire géographie "paragraphe argumenté", mathématiques, physiques, chimie, anglais, allemand, espagnol, économie. Aide aux devoirs et soutien scolaire.

STAGE DE VACANCES

- Toussaint du 27 au 31 octobre 2008 10 h 00 de cours pendant 5 jours
- Février 2009 du 16 au 20 10 h 00 de cours pendant 5 jours
- Février 2009 du 23 au 27 10 h 00 de cours pendants 5 jours

PRÉPARATION AUX EXAMENS

- 18 heures de cours sur 4 jours
- Brevet des collèges "maths, français et histoire géographie" : du 13 au 16 avril ou 20 au 23 avril 2009
- BAC de français : du 20 au 23 avril 2009
- BAC "maths, français, anglais": du 13 au 16 avril 2009

COURS COLLECTIFS ANNUELS

En mathématiques, français et histoire géographie.

COURS DE BANDES DESSINÉES

Le mardi soir de 18 h 30 à 20 h 30

INSCRIPTIONS OU RENSEIGNEMENTS

Inscriptions par téléphone, en fonction de vos besoins ou celui de votre enfant, vous déterminez avec un conseiller, le profil du cours le plus à même de répondre à votre demande.

La Boite à Crayons

5 rue de l'Érable, 77 700 Serris - Tel 01 60 43 11 20 courriel : boitacrayons@aol.com - site internet : www.laboiteacrayons.com

Les cours ont lieu à la salle des Tournesols.



11

Album de Serris

Animation

12

Les incontournables de l'été

Retour en images sur le grand bal populaire du 13 juillet, la Foire aux Greniers et le Forum des Associations qui marquent le début et la fin des vacances d'été.







Que dire sur le grand bal populaire du 13 juillet qui d'année en année, remporte toujours autant de succès.



Délégué à l'Animation





Foire aux greniers et sa traditionnelle structure gonflable.



Le Forum des Associations est le lieu privilégié pour se renseigner et rencontrer les associations de notre ville.





La Foire aux Greniers : une bonne solution pour trouver de bonnes affaires et papoter entre amis...

Association l'Atelier : Palmarès 2008 :

Au mois de juin dernier, lors de leur exposition de fin d'année, les adhérents de l'association "l'Atelier" se sont vus remettre les prix du public :



1er prix modelage adulte : "la ballerine", par Chantal THERY



prix modelage adulte "chut!" par Magali BRIDAULT



1er prix peinture adulte : "les Parisiennes", par Nadine EECKHOUTE



1er prix ados: "banlieusards", par Fanny EECKHOUTE

PALMARÈS COMPLET :

PRIX ADULTE MODELAGE:

1^{er} prix : "la ballerine" Chantal THERY

2º prix : "chut !" Magali BRIDAULT

3° prix : "chemin faisant" Dominique LEVASSEUR

PRIX ADULTE PEINTURE:

1er prix : "les Parisiennes" Nadine EECKHOUTE

2º prix : "mer d'Aral" Rosine PLAZA

3° prix : "chanteuse de rue, 1930" Nadine DECAP

1er prix : "banlieusards" Fanny EECKHOUTE

2º prix : "saisons" Jessica RENE 3° prix : "cartoon" Florence DARSE

Soirée Mousse:

Petits et grands s'étaient donné rendez-vous le samedi 5 juillet dernier à l'école Jules VERNE pour la soirée mousse organisée par l'association "Musique Anim". Une chose est sûre : sa réputation n'est plus à faire !





Journée Jeux 4e édition

Sauter, rouler, lancer... Un moment joyeux et convivial entre amis ou en famille... Tout simplement!

La 4e édition de la journée jeux a attiré plus de 300 personnes tout au long de la journée du 6 juillet dernier, un nouveau rendez-vous incontournable pour les petits Serrissiens et leurs parents! Si vous avez raté cette édition, pas de panique: rendez-vous le 29 octobre prochain pour la 5^e édition!











Gilbert BRULFER1 Conseiller Municipal Délégué à l'Animation

Envie de jouer ? 2 occasions de s'amuser en famille

15





16

Le temps des Serris Journées européennes du patrimoine 2008



Geneviève CHAFFARD Maire Adjointe Déléquée à la Culture

Après des Journées du Patrimoine consacrées à notre histoire, l'édition de cette année a été consacrée à un patrimoine tout aussi important : le patrimoine humain.

Cette édition des Journées Européennes du Patrimoine a tenu ses promesses !

La Batoucada "double croche" a accompagné les Serrissiens présents le samedi après-midi.

Au fil des haltes, les promeneurs ont pu découvrir ou redécouvrir leur ville.

Les animations telles que le théâtre de rue et le Slam ont apporté un air de fête à cette journée.

Les élèves de M^{me} BOUVROT de l'École Jean de la Fontaine nous ont fait découvrir leur toute dernière création : "La chanson de Serris", dont vous pouvez retrouver les paroles page 18.

De retour à la Ferme des Communes, la projection du film "Le Temps des Serris" a délivré un regard doux et attachant sur notre commune.

La journée s'est terminée par le repas de ville puis par le "bal à Papa" qui a fini d'épuiser les spectateurs et danseurs après une journée riche en découvertes et en émotion!

Dimanche matin, lever aux aurores, ou presque .., c'était reparti pour 2 h 30 de randonnée à travers la ville.

L'association "Les Randonnées Serrissiennes" a mené tout naturellement la marche.

Sur le parcours, des comédiens attendaient les marcheurs pour des présentations de scènettes à la sauce serrissienne! Après beaucoup d'humour et de bizarreries, les randonneurs se sont retrouvés sous le soleil de la Ferme des Communes pour un apéritif bien mérité!

Un grand merci aux associations qui ont su donner un aspect particulièrement humain à cette nouvelle édition des Journées du Patrimoine 2008.





Le "Bal à Papa" a clos la journée du samedi.



Intervention théâtrale à l'église, par l'association "Mots en Scène".



Photo de famille au bord du lac des Gassets!



Une des ruelles pittoresque et méconnue de Serris.



Apéritif au soleil pour se reposer de la randonnée!

18

Chanson créée et interprétée par la classe de CM1/CM2 de M™ BOUVROT, École élémentaire Jean de la Fontaine, Serris. Septembre 2008.

Serris, notre chanson

Nous chantons notre chanson pour une ville à la campagne Nous chantons pour Serris, c'est la ville où nous vivons Et vert et rouge ou blanc sont les couleurs de nos jours Sans oublier le jaune, le bleu et le marron. Nous chantons notre chanson pour toutes les odeurs Car nous aimons la fraise, la lavande et la menthe Le pain et la pizza, le bon chocolat si chaud Et beurk au gaz polluant ou à la cigarette!

Nous chantons notre chanson pour le bois et le béton

Pour les neuves ou vieilles maisons et les grands jardins

Sans oublier les beaux toits rouges et les volets si blancs

Et le hibou avec le lion en train de rouiller.

Nous ce qu'on aime c'est la marelle, La balançoire, le parc des jeux Nous ce qu'on aime c'est chanter Faire de la musique sans se fatiguer.

Nous ce qu'on aime c'est le cache-cache, Les patinettes et le roller Nous ce qu'on aime c'est chanter Faire de la musique sans se fatiguer. Nous chantons notre chanson pour faire aussi du bruit Comme la pluie, les oiseaux, la sonnette du vélo, Le vilain bulldozer et la méchante tondeuse Comme le vent dans les feuilles, les vagues sur le lac.

Nous chantons notre chanson pour les blés et les prairies Pour les parcs, les coquelicots et le fameux lac si bleu Sans oublier la Place de Toscane et notre cher RER Le chemin de sable où se cache la marguerite. Nous chantons notre chanson pour dire vive la ville
Son hôtel, ses cerises, ses restos et ses chats
Sans oublier la propreté sous nos beaux souliers
Pour mieux courir sur les vagues du superbe paysage.



Nous ce qu'on aime c'est le cache-cache, Les patinettes et le roller Nous ce qu'on aime c'est chanter Faire de la musique sans se fatiguer.

Nous, ce qu'on aime c'est la marelle, La balançoire, le parc des jeux Nous, ce qu'on aime c'est chanter Faire de la musique sans se fatiguer.

Album de Serris

Ferme des Communes

19

La culture fait sa rentrée

Lancer d'avions en papier, théâtralisation, remise d'oscars, éclats de rires...
C'est dynamiquement que la Ferme des Communes a ouvert la nouvelle saison culturelle 2008-2009!

Une soirée interactive, drôle et rythmée! Voilà comment la culture s'est annoncée.

Les comédiens présents pour l'occasion ont joué avec les mots pour dévoiler aux curieux ayant fait le déplacement le programme culturel 2008-2009.

Après un début de soirée particulièrement joyeux, le groupe Osman SETENTA a clos la présentation de saison en musique avec ses chansons latino funky.

Une saison qui s'annonce haute en couleurs dont vous pouvez retrouver le programme dans le nouveau guide culturel.







Présentation du programme culturel par deux comédiens particulièrement friands de jeux de mots...
pour le plus grand plaisir des spectateurs!





Le groupe Osman SETENTA revisite le répertoire de la Salsa Portoricaine avec les influences Jazz/Funk/Soul et Latines qui caractérisent leur parcours musical.

Coup d'œil

Information

Newsletter de Serris

Abonnez-vous!

20



Frédéric BALLUET
Conseiller Municipal
Délégué à la
Communication
et à l'Informatique



Exemple de la newsletter : deux supports et une même identité visuelle.

Dans le cadre du nouveau plan de communication 2008-2014, nous avons souhaité utiliser les moyens "d'aujourd'hui" afin de vous permettre d'accéder aux informations relatives aux diverses activités organisées dans notre commune (sport, événements associatifs, culturels et festifs).

Cette nouvelle façon de communiquer nous permettra, à terme, de limiter les impressions papier afin de mieux respecter notre environnement.

Si vous souhaitez vous abonner, n'hésitez pas : rendez-vous sur le site de la commune

www.mairie-serris.net.

Dans le menu de droite, cliquez sur "s'abonner à la newsletter". Un petit mail plus tard, vous serez prêts à recevoir le prochain numéro de ce support de communication.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques concernant cette newsletter.



Page d'accueil du site internet de la Mairie www.mairie-serris.net

Association Court Circuit Val d'Europe

Site internet: www. ccvde.fr Courriel: ccvde@hotmail.fr

Serris Danse Val d'Europe : cavalière recherche cavalier !

Serris Danse Val d'Europe recherche des hommes!

Salsa – rock'n'roll – danse de salon

Des places sont encore disponibles en salsa, rock'n'roll et danse de salon :

- mercredi, niveau 1 (débutant); société, 19h20-20h10 salsa, 20h10-21h00 rock, 21h00-21h50,
- jeudi, niveau 2; salsa, 20h10-21h00 société, 21h00-21h50 rock, 21h50-22h40
- vendredi, niveau 3; salsa, 21h00-21h50 rock, 21h50-22h40

Les cours durent 50 minutes et ont lieu à la salle polyvalente de l'école Jean de La Fontaine. Et comme la mixité est appréciée dans les cours de danse, l'association recherche des danseurs.

N'hésitez pas à venir tester, le premier cours est gratuit !!!!

Si vous êtes intéressés, contactez Brigitte au 06 98 12 96 73 Plus de renseignements sur www.dansevaldeurope.com

Erratum Serris Balad

Une erreur s'est glissée dans le document présentant les associations de notre commune concernant le numéro de téléphone Serris Balad. Retrouvez ci-dessous les coordonnées exactes.

Serris Balad

Présidente : M^{me} BORIES Trésorier : M. JOLY Tél.: 01 60 43 20 99

Courriel: philippe.bories@hotmail.fr

Sarrissianna : cours da chant

Le chant c'est essentiellement des sensations à découvrir !!!

Cours de chant pop rock blues à L'école de Musique de Serris.

Débutants et confirmés



Les cours s'axent autour des 4 points essentiels de la technique vocale : la respiration, la création du son,les résonances, l'articulation.

Autour de vocalises simples l'élève chanteur est guidé à ressentir les sensations du chant.

École de Musique Serrissienne - Ferme des Communes - Maison des Arts 8, bd Robert Thiboust - 77 700 Serris Contact : Héloïse Lenoir 06 14 38 93 68





Ce document est distribué à chaque rentrée dans toutes les boîtes aux lettres serrissiennes et reste disponible toute l'année à l'Hôtel de Ville et en Mairie du bourg.

Coupd'œil

Environnement

22



Martine OFFROY

Maire Adjointe
Déléguée à
l'Environnement et au
Développement durable



Philippe RICHARI

Maire Adjoint

Déléqué aux Travaux

Illuminations et développement durable ?

Il est de tradition dans toutes les villes de France et dans de nombreux endroits de par le monde, de fêter l'approche des fêtes de fin d'année en pavoisant les villes au moyen d'illuminations toutes plus recherchées les unes que les autres.

Cela fait partie de la magie de ces fêtes et que serait Noël sans les yeux émerveillés des enfants devant ces décors et guirlandes éclairées ?

La ville de Serris participe bien évidemment à cette célébration : tous les ans les illuminations brillent de leurs feux, les décors réalisés par les services techniques enchantent nos jeunes concitoyens et la participation active des habitants – par le biais du concours des maisons décorées ajoute encore à cet enchantement.

Cette année tout sera mis en œuvre dès le 12 décembre par les techniciens de la commune qui s'affairent à la création de nouveaux décors chaque année pour embellir et multiplier les effets de jour.

Pour autant, intégrant les enjeux mondiaux actuels au sein de son action locale, la commune s'est engagée dans une politique de développement durable qui s'étend progressivement à l'ensemble des projets. Elle affirme ainsi une volonté d'instituer une certaine éthique.

La consommation d'électricité n'a cessé de croître ces dernières années, et même si ses impacts environnementaux sont indirects, certains types de production

d'électricité perturbent les milieux, d'autres sont source d'émission de carbone (centrales thermiques à flamme). En réduisant nos consommations d'énergie, nous participons tous à un développement plus durable et à la lutte contre le changement climatique.

Fort heureusement, les techniques d'éclairage public ont considérablement évolué, elles permettent maintenant de marier esthétisme et économie d'énergie : Ainsi,

Serris n'utilise pour ses illuminations festives que de l'éclairage à LED (Diodes électroluminescentes) dont la consommation en énergie est faible. Ainsi, Serris depuis plusieurs années se décore suivant un schéma cohérent, réfléchi au niveau de la commune.

Cette année, afin de poursuivre la politique de développement durable engagée, la décoration festive sera principalement concentrée sur les équipements publics qui ont un attrait lié aux enfants: Écoles, crèches et centres de loisirs.

Par cette action, nous préserverons la magie de ces fêtes de fin d'année

en tenant compte des enjeux actuels, et l'économie importante de fonds publics permettra d'autres usages plus écologiques!



Réseau Oncoval

La prise en charge du cancer à domicile.

Le réseau de cancérologie Oncoval, association loi 1901, financé par la Sécurité Sociale, a été créé en 2001 pour améliorer la continuité des soins des personnes adultes atteintes de pathologie cancéreuse.

Ce dispositif repose sur une cellule de coordination chargée de coordonner et d'organiser la prise en charge en ville en lien avec les professionnels en charge du malade.

Le réseau Oncoval propose actuellement :

- Une évaluation médicale et infirmière afin d'organiser le retour et/ou le maintien du patient à domicile. Cette évaluation est suivie de la coordination des professionnels qui interviendront au domicile ;
- Un soutien psychologique des patients eux-mêmes et/ou de leur entourage (famille, aidants, etc.) par des psychologues ayant signé une convention avec le réseau.

Pour obtenir de plsu amples informations et/ou bénéficier des services du réseau Oncoval, contactez celui-ci au 01 49 83 8 29

33

L'UNICEF France recherche des bénévoles

Mettre ses talents au service des enfants du monde.

L'UNICEF a besoin de renforcer ses équipes départementales et recherche des personnes motivées (jeunes, actifs, jeunes retraités) prêtes à mettre leurs compétences au service des enfants du monde.

Agir avec l'UNICEF en France, c'est participer à une action qui aboutit à des résultats concrets et contribue à améliorer le sort des enfants dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection.

Être bénévole pour l'UNICEF, c'est être porte-parole des enfants auprès de tous les publics en France pour, par exemple :

- Promouvoir les droits de l'enfant en milieu scolaire et universitaire ou lors de salons, débats et colloques,
- Participer aux actions de collecte de fonds,
- Assurer une bonne gestion des activités.

L'UNICEF propose à ses bénévoles adhérents une formation et un accompagnement pour accomplir leur mission.

Pour devenir bénévole, contacter le comité départemental 77 :

Comité UNICEF de Seine-et-Marne
Parc Chaussy - 2 bis, rue du Chêne
77 380 - Combs la Ville
Tél. : 01 60 60 14 81 - Courriel :
unicef.seineetmarne@unicef.fr
Permanence du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00



Publicité



Concours illuminations de Noël 2008

Pour la troisième année consécutive, la Mairie de Serris organise un concours d'illuminations de Noël. Pour participer, il suffit de s'inscrire en remplissant le bulletin ci-dessous et de le renvoyer ou de le déposer, **entre le 17 novembre et le 12 décembre 2008**, à l'adresse suivante :

Concours des illuminations de Noël 2008 - Mairie du Bourg - 12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris

Vous pouvez aussi vous inscrire par mail à l'adresse suivante : s-technique@mairie-serris.net

3 catégories vous sont proposées.

Catégorie 1 : maisons particulières.

Catégorie 2 : immeubles collectifs (balcons, fenêtres, portes et murs visibles de la rue).

Catégorie 3 : entreprises, usines et commerces, etc.

Renseignements au 01 60 43 66 81

Concours des illuminations de Noël 2008	# 4 a
Nom:	
Prénom :	
Adresse :	
Je m'inscris au concours des illuminations de Noël, dans la catégorie N°	

Ouvertures prochaines

Voici les prochains équipements et commerces à ouvrir sur Serris :



Le Centre Social Intercommunal - Cours de la Garonne -



3º Équipement Petite-Enfance - Passage des Carthaginois (à côté d'1,2,3 Soleil) -



Le Forum du Parc (en partie déjà ouvert) - à l'entrée du parc d'entreprises -



Magasin Castorama - Cours du Danube -

Compétition

24



Luc CHEVALIER

Maire Adjoint

Délégué au Sport
et à la Jeunesse

L'A.T.T.S. à la rencontre de la Pro B

La saison dernière, l'équipe Une féminine de l'Association de Tennis de Table de Serris a accédé, pour la première fois à la Pro B. Pour tout promu, le maintien en seconde division nationale est un objectif à atteindre. Fort de l'expérience et le talent de ses joueuses, l'ATTS peut espérer remporter ce pari.

Pour sa première rencontre en Pro B, l'équipe de Serris s'est rendue à Reims (équipe descendant de Pro A) pour disputer une rencontre qui s'annonçait difficile. Les Seines et Marnaises débutèrent la rencontre en étant crispées. Menées 2 à 0 après les deux premières rencontres, Nathalie Cahoreau a su gérer sa première partie pour remettre les Serrissiennes sur de bons rails. La leader reimoise du jour Cécile Ozer ajouta un troisième point à son équipe. Menées 3 - 1 les joueuses de l'ATT Serris se sont enfin libérées de la pression pour arracher le match nul 3 - 3.

Ce premier résultat positif pour ce nouveau championnat a malheureusement été suivi d'une défaite pour la première rencontre à domicile de l'ATTS. Le 23 septembre dernier, l'ATTS a en effet enregistré sa première défaite de la saison. Face à l'équipe leader de la poule, Serris s'est incliné 4 à 1 dans un match de haut niveau. Le point de Serris a cependant été pris face à une médaillée d'or aux jeux olympiques de Pékin!

Thu Kamkasomphou, médaillée d'or française, en classe 8 (jeux paralympiques), à Pékin le 11 septembre dernier faisait partie de l'équipe de Nantes qui a joué contre Serris. Malgré ses très nombreuses sollicitations médiatiques après son exploit contre une Suédoise en finale, Thu a fait le déplacement en Seine et Marne reprenant ainsi officiellement sa saison chez les valides contre les Serrissiennes.



Laurie Phaï-Pang (de dos) a défait la médaillée olympique Thu Kamkasomphou.



De gauche à droite : Nathalie Cahoreau, Laurie Phaï-Pang, Patricia Baubet, Pascale Bibaut (capitaine), Anne Boileau Demaret, Yuliya Markova-Faso



Yuliya Markova-Faso (n°65) en action

Avec un match nul et une défaite, avant la troisième rencontre contre Mirande, le 14 octobre, Serris se place 6e de sa poule sur 10 équipes. Seules 2 équipes descendront dans la catégorie inférieure, Serris conserve toutes ses chances pour le maintien ou pour la montée en Pro A. Quoi qu'il en soit, l'ATTS aura besoin de votre soutien tout au long de la saison ; alors n'hésitez pas et venez encourager les joueuses lors des matchs à domicile, au gymnase Éric Tabarly.

M^{Ile} Thu Kamkasomphou, médaillée d'or aux jeux olympiques de Pékin entourée de M. Luc Chevalier, Maire adjoint Délégué au Sport et à la Ieunesse et de M. Denis Gavaudon. Maire de Serris.







L'Association de Tennis de Table de Serris

Informations générales :

Crée en 1993.

Affilié à la Fédération Française de Tennis de Table en 1999.

Président : Christian Palièrne Secrétaire : Jean-Marc Baubet

L'équipe Pro B féminine de l'ATTS:

- Anne Boileau Demaret (n°56)
- Laurie Phaï-Pang (n°51)
- Nathalie Cahoreau (n°61)
- Yuliya Markova-Faso (n°65)
- Patricia Baubet (n°82)

L'Atts évolue au gymnase Éric Tabarly, 47 avenue Émile Cloud.

Site internet: www.attserris.fr

Les prochaines rencontres de l'ATTS à Serris :

Mardi 11 novembre, 20h00 (horaires à confirmer) :

- ATT Serris Val d'Europe - Quimper Cornouaille

Mardi 2 décembre, 20h00 :

- ATT Serris Val d'Europe - Saint Quentin TT

Samedi 13 décembre, 15h00 :

- ATT Serris Val d'Europe - ASC Fontenay

Mardi 27 janvier, 20h00:

- ATT Serris Val d'Europe - Reims Olympique

Mardi 10 mars, 20h00:

- ATT Serris Val d'Europe - AL Echirolles/Eybens

Mardi 7 avril, 20h00:

- ATT Serris Val d'Europe - Raquette Marmande

Mardi 12 mai, 20h00:

- ATT Serris Val d'Europe - AS Miramas

Les rendez-vous des Randonnées Serrissiennes

Planning des Randonnées Serrissiennes :

- Dimanche 16 novembre : Nanteuil S/Marne possibilité de 13 ou 23 km,
- Dimanche 7 décembre : Boissy le Châtel possibilité de 12 ou 22 km.



Pour plus de renseignements concernant les randonnées, contacter Muriel ou Pascal Boutier au 01 60 43 21 89 Courriel : pascal1.boutier@free.fr

Sports à Serris

Associations

26

Savate Serris Val d'Europe : boxe à Serris.

"Savate Serris Val d'Europe" est une association qui propose des cours de boxe française pour tous les niveaux (entraînement pour garder la forme ou de la compétition à partir de la 2° année).

Encore quelques places disponibles !!!

1 cours d'essai gratuit. Prêt d'équipement possible

Techniques : les coups sont juste touchés et non portés sauf pour la compétition.

Actuellement: 13 licenciés de 6 à 11 ans et 32 licenciés de 12 ans et + (moyenne d'âge 25-30 ans) (mixte).

Horaires: - Lundi et jeudi 20 h 00-21 h 30 : 12 ans et +

- Mercredi 19 h 00-20 h 00 : 6 ans

Lieu: extension du gymnase Éric Tabarly

Tarifs: - 50 euros l'année pour les 6 -11 ans

- 80 euros l'année pour les 12 ans et plus.

Contact:

Président : M. RODIE

Tél.: 06 09 38 37 99 - Courriel: serrisvaldeuropesavate@gmail.com



Planète Sport: saison 2008-2009

Reprise de l'École Multisports depuis le lundi 29 septembre 2007.



- Des activités sportives encadrées par des éducateurs diplômés d'État et abordées de façon ludique :
 - jeux collectifs,
 - jeux d'opposition,
 - jeux athlétiques, jeux de pleine nature,
 - jeux de raquettes (badminton, tennis, etc.),
 - jeux gymniques.

Planning prévisionnel :

- Baby Gym 4/5 ans : le mercredi ou le samedi matin,
- 6/8 ans et 9/11 ans : le mercredi matin,
- 6/11 ans : 2 séances par semaine après l'école.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au service Maëlis. Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année scolaire. (sous certaines conditions)





Football : RC Serris - Val d'Europe

Le RC SERRIS cherche des joueuses et des joueurs toutes catégories ainsi que des éducateurs (si possible) diplômés pour la saison 2008-2009.

Les contacts au sein du club, les équipes engagées pour la saison 2008-2009, le planning des entraînements et toutes les informations utiles sont mis à votre disposition par le RC SERRIS sur son site web : http://monclub.net/rcserris

Contact: M. Thierry David

Tel: 06 23 14 00 04



Démocratie

Question-réponse

28

Serris: délibérations du Conseil Municipal

Retrouvez le relevé succinct des délibérations des derniers Conseils Municipaux de Serris.

Relevé succinct de la délibération du Conseil Municipal du 10 septembre 2008.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 juin 2008

Des remarques ont été formulées. Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 juin est approuvé.

Vote: 20 Pour et 08 Abstentions

Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

La loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992, relative à l'administration territoriale de la République a rendu obligatoire, dans les Communes de plus de 3 500 habitants, l'élaboration d'un règlement intérieur.

L'article L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales précise qu'il doit être adopté dans les six mois suivant l'installation du Conseil Municipal.

Les modalités de fonctionnement du Conseil Municipal et les conditions de publicité de ses délibérations sont fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales et les dispositions du présent règlement.

Le contenu du règlement intérieur est fixé librement par le Conseil Municipal qui peut se donner ses propres règles de fonctionnement interne, dans le respect des dispositions réglementaires.

Un projet de règlement intérieur a donc été préparé avec un groupe de travail composé d'Élus.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider le projet de règlement intérieur et de l'adopter. Chaque modification ultérieure du règlement adopté fera ensuite l'objet d'une délibération du Conseil Municipal.

Vote: 22 Pour et o6 Non participations au vote.

■ Décision modificative n° 2008-001

La Décision modificative qui vous est proposée concerne les amortissements :

1 Suite à un examen spécifique du comptable public, certaines données des comptes de la commune doivent être modifiées, il s'agit de l'amortissement de subventions reçues pour 44 000 €. C'est une dépense d'investissement au chapitre 040 et une recette de fonctionnement au chapitre 042.

2 L'intégration des biens acquis en 2007 dans l'inventaire du patrimoine de la commune n'était pas terminée lors du vote du BP 2008. Ainsi, les dotations aux amortissements votées lors du BP sont à compléter par 122 000 € (219 000 € prévus au BP).

C'est une dépense de fonctionnement au chapitre 042 et une recette d'investissement au chapitre 040.

- 3 L'équilibre du budget de fonctionnement est assuré par des recettes réelles supérieures aux prévisions en taxe additionnelle aux droits de mutation : +78 000 € (recette de fonctionnement chapitre 73).
- 4 En investissement, la prise en compte de l'amortissement de subventions reçues et de l'augmentation des dotations aux amortissements entraînent une diminution du besoin d'emprunt budgétaire de 78,00 € (recette d'investissement chapitre 16). (400 000 € prévus au BP).

Vote: 22 Pour et o6 Abstentions

■ Attribution des subventions "Élite" aux associations "A.T.T.S."

La Commune de SERRIS a décidé d'accompagner le tennis de table dans sa progression vers le haut niveau.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter l'attribution de subventions "élite" pour cette association sportive Serrissienne qui évolue au niveau national.

L'équipe féminine de l'A.T.T.S. évolue au niveau Professionnel B (PROB). L'Association doit remplir cette année un cahier des charges très précis de la Fédération Française de Tennis de Table et doit face à des frais importants.

- Déplacements en province (hébergement, transport, restauration, etc...).
- · Frais de réceptions et d'organisations.
- Stages.
- Coûts d'arbitrages...

Il est proposé d'apporter une aide financière de 4 500 $\,\,$ de septembre à décembre 2008.

Le versement de la subvention de fonctionnement annuelle relative

à l'association sportive de l'A.T.T.S. est de 9 500 €. Il convient à ce jour de se prononcer sur ces sujets.

Vote: 22 Pour et 06 Abstentions

Attribution de la subvention annuelle de fonctionnement à l'association "Le Club de la bonne humeur des Aînés de Serris"

Lors du vote du Budget Primitif 2008, il a été inscrit des sommes qui pourraient être attribuées, par la suite, aux différentes Associations de la Commune qui en ferait la demande.

Le dynamisme de l'Association "Le Club de la Bonne Humeur des Aînés de SERRIS", son investissement dans les manifestations

Association	Club de la Bonne Humeur des Aînés de Serris
Subvention 2007	3.800 €
Accompte année N	2.400 €
Subvention annuelle	4.000€
Solde (octobre/novembre)	1.600€

communales, ainsi que le nombre croissant des adhérents justifient l'attribution d'une subvention annuelle.

Cette Association a été rencontrée et a fourni les éléments demandés (bilan financier 2007, projet 2008...).

Vous trouverez ci-dessous le détail de la subvention annuelle :

Il est précisé lors du calcul de l'acompte 2008, que les 60 % ont été calculés sur la subvention 2008 et non sur celle versée en 2007. Ainsi, cette association a perçu, en janvier 2008, 120 $\,\varepsilon$ de trop sur son 1er versement qui seront donc automatiquement retirés au solde.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Cession d'un ordinateur à l'association "La Boîte à Crayons"

Suite au besoin exprimé par l'Association "La Boîte à Crayons" de disposer d'un ordinateur, de type MAC G4 (n° de série CK035HBTK5C) étant donné que la commune dispose d'un ordinateur de ce type qui a été remplacé par un modèle plus en adéquation avec ses besoins, il est proposé au Conseil Municipal de voter la cession, à titre gratuit, de cet ordinateur à "La Boîte à Crayons".

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Dissolution de la Caisse des Écoles

Dans le cadre du passage à Hélios (nouveau système comptable), la Trésorerie a demandé de procéder à la dissolution de la Caisse des Écoles.

Considérant, qu'elle n'a procédé à aucune opération de dépenses ou de recettes depuis au moins l'année 1996. Le bilan de cet exercice fait ressortir, au Compte de Gestion, un actif et un passif égal à 0,10 franc.

L'article 23 de la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001, qui a modifié l'article L 212-20 du Code de l'Éducation, précise que "lorsque la Caisse des Écoles n'a procédé à aucune opération de dépenses ou de recettes pendant trois ans, elle peut être dissoute par délibération du Conseil Municipal".

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de dissoudre

la Caisse des Écoles et de fixer la disparition juridique de l'établissement le 26 septembre 2008.

Au vu de la délibération, le comptable public procédera, en premier lieu, à la clôture du budget de la Caisse des Écoles dissoute.

En second lieu, il intégrera l'actif et le passif de la Caisse, soit 0,02 € dans le budget de la Commune.

Vote: 22 Pour et 06 Contre

Modification du règlement intérieur des locations de salles communales

Deux salles sont ouvertes à la location pour les Serrissiens : la Salle des Moissons (jusqu'à 18 heures) et la Salle Communale des Quatre Saisons.

Cette dernière étant la seule à être utilisée pour des festivités nocturnes, et pour minimiser les nuisances pour le voisinage, il a été décidé d'installer un limiteur de bruit.

Pour autoriser sa mise en service, il faut que les locataires soient préalablement informés de sa présence.

Il est donc proposé de rajouter l'article suivant au règlement intérieur des locations de salles communales :

Article 16:

Pour limiter les nuisances sonores pour le voisinage, la salle est dotée d'un limiteur de bruit. Ce dispositif coupe l'alimentation électrique du matériel de sonorisation lorsque le niveau sonore atteint les 90 dB.

Fonctionnement:

- 1er dépassement : Coupure avec une temporisation,
- 2º dépassement : Coupure avec une temporisation plus longue,
- 3^e dépassement : Coupure définitive.

La location des salles communales sera refusée, si lors d'une précédente location, il s'avère que des troubles de quelques sortes que ce soit, notamment en termes de nuisances sonores aux abords de la salle, auront été constatés.

Il est précisé que le reste de la numérotation est modifié en conséquence de l'ajout de cet article.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'adopter cette

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Approbation de l'inventaire des équipements d'intérêt commun du S.A.N. du Val d'Europe

Le S.A.N. du Val d'Europe, par délibération en date du 3 juillet 2008, a approuvé l'inventaire des équipements d'intérêt commun.

Les Conseils Municipaux des Communes membres disposent d'un délai de 4 mois pour approuver cet inventaire. Ils se prononcent à la majorité des 2/3 de ceux-ci, représentant plus de la moitié de la population, ou la moitié des Conseils Municipaux représentant plus des 2/3 de la population, afin que l'inventaire puisse être adopté.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur cet inventaire.

L'inventaire des équipements d'intérêt commun et des services qui leur sont attachés est renouvelé après chaque renouvellement des Conseils Municipaux, dans les conditions prévues pour son établissement initial: 29

Démocratie

Conseil Municipal

30

- Dans le cas de transfert d'équipement, lors du renouvellement de l'inventaire, les conséquences financières de ce transfert sont fixées par une convention signée entre le S.A.N./la ou les Communes concernées et approuvée à la majorité des 2/3 du Comité Syndical.
- Pour les services, les éventuelles conséquences financières des transferts, en matière de gestion de services publics, négociées entre le S.A.N. et les Communes, sont prises en compte dans le calcul de la Dotation de Coopération, instituée par l'article L 5333-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Les équipements, dont la réalisation est décidée par le S.A.N. postérieurement à l'établissement de l'inventaire, peuvent être ajoutés à la liste des équipements reconnus d'intérêt commun, par délibération du S.A.N., adoptée à la majorité des 2/3 au moment de la première inscription budgétaire le concernant.

L'inventaire pourra faire l'objet d'amendements en cours de mandat, notamment en fonction des équipements prévus, des perspectives de développement, dans le cadre des futures conventions de développement, de leurs avenants, ainsi que de nouveaux contours de la définition de l'intérêt communautaire.

L'inventaire sera ensuite constaté par arrêté préfectoral.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Création de deux postes d'Adjoints d'Animation

Dans le cadre du Budget Primitif 2008, la création de 2 postes d'Adjoints d'Animation $2^{\rm e}$ classe à temps non complet (31 h 30) a été prévue.

Ces postes sont annualisés sur la période scolaire, pour tenir compte de l'organisation des structures d'accueil Enfance avec deux emplois du temps différents (temps scolaire et vacances). Ces postes seront proposés, comme pour toute création de poste, à la fois en interne et en externe.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la création de ces postes.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ Création d'un poste de collaborateur de Cabinet à temps complet

La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant disposition statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale prévoit, dans son article 110, les conditions de création d'un Cabinet :

"L'autorité territoriale peut, pour former son Cabinet, librement recruter un ou plusieurs collaborateurs et mettre librement fin à leurs fonctions. [...]

Un décret en Conseil d'État détermine les modalités de rémunération des membres des Cabinets, ainsi que leur effectif maximal, en fonction, pour les Communes, Départements et Régions, de leur importance démographique et, pour leurs établissements publics

administratifs, du nombre de fonctionnaires employés;"

Le décret n° 87-1004 du 16 décembre 1987 modifié, relatif aux Collaborateurs de Cabinets des autorités territoriales explicite les conditions d'application de l'article 110 précité. L'article 10 de ce décret dispose que : "L'effectif maximum des Collaborateurs du Cabinet d'un Maire est ainsi fixé : une personne, lorsque la population de la Commune est inférieure à 20 000 habitants".

Compte tenu de l'évolution de la Collectivité et de sa situation stratégique au cœur du Val d'Europe, il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste de Collaborateur de Cabinet à temps complet.

Vote: 22 Pour et o6 Abstentions

Décisions prises par Monsieur le maire

Dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire doit informer le Conseil Municipal des décisions prises pour des contrats ou des conventions.

Il est donc présenté les décisions de juin à septembre 2008.



Les prochains Conseils Municipaux auront lieu:

- mercredi 22 octobre, 20h30,
- jeudi 20 novembre, 20h30,
- jeudi 18 décembre, 20h30.

Nous vous rappelons que les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Tribune de l'opposition

Cela fait 6 mois que les élus de l'opposition s'investissent dans les affaires de la commune. Malgré notre insistance sur l'éclairage de certains dossiers, la majorité prend l'ensemble des décisions uniquement en comité restreint. Le conseil municipal n'a plus qu'à valider les décisions. Notre démocratie est de cette façon bien mise à mal.

Nous sommes inquiets sur l'évolution de certains dossiers :

Une politique de la petite enfance peu volontariste et contraignante pour les familles (pour rappel : environ 180 demandes de places en crèches). Les choix budgétaires doivent être mieux définis pour une véritable politique de la famille.

Des répartitions de subventionnement peu claires pour les associations culturelles et sportives.

Le village de l'espoir devrait devenir un réel projet de réinsertion pour les personnes concernées, mais aujourd'hui nous ne travaillons toujours pas sur ce dossier.

Le projet du circuit de Formule 1 : l'opposition a rejeté ce projet dans le souci de préserver notre qualité de vie. La majorité, elle, ne s'est pas encore positionnée définitivement.

Pour en savoir plus lisez les comptes rendus des conseils municipaux dans leur intégralité sur notre site www.serris-ledebat.com

Les élus de l'opposition

Tribune de la majorité

Avec l'examen au Parlement de la "loi d'accompagnement de la mutation environnementale de la Société Française" (Grenelle de l'Environnement), c'est un véritable bouleversement de toutes les sociétés qui s'annonce afin de "répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Il aura fallu presque un demi-siècle de combats téméraires pour éveiller les consciences sur les conséquences du réchauffement climatique mais l'urgence écologique a fini par s'imposer vertueusement sur le même plan que la contrainte économique et l'impératif social.

À Serris, la politique en faveur du développement durable va naturellement se substituer à la démarche environnementale fortement déployée depuis de nombreuses années. La mise en place d'un **Agenda 21** communal, véritable plan d'actions permettant de faire converger à la fois la dimension environnementale, économique et sociétale, répond concrètement à cette volonté de traduire les grands engagements mondiaux, tout en étant un projet de territoire à partager. Son élaboration concrète va entrer dans sa phase de concertation élargie. L'implication de tous, politiques, représentants de la société civile et citoyens, est capitale et indispensable pour changer de comportements. S'agissant d'un processus d'amélioration continue, cet Agenda 21 communal marquera notre engagement sur le long terme invitant à une action croisée et partagée de toutes les politiques locales.

Par ailleurs, le projet d'agglomération en cours de discussion intègre la programmation d'un éco-quartier sur notre commune.

Les élus de la majorité

31

Vous trouvez dans chaque numéro du Serrissien, 2 tribunes qui correspondent à la composition du conseil municipal, l'une du groupe de l'opposition, et l'autre du groupe majoritaire.

Elles sont publiées sous leur responsabilité.

Nouveaux commerces et services

Vous avez une nouvelle entreprise ou un nouveau commerce à Serris? Contactez le service communication (n.humbert@mairie-serris.net) si vous souhaitez bénéficier d'un encart gratuit dans le Serrissien annonçant votre arrivée sur la commune.



100 % À DOMICILE

Contact au 06 30 64 07 88 Standard ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h0 et de 14h00 à 18h00

Zone d'intervention:

Serris, Bailly-Romainvilliers, Chessy, Magny-le-Hongre, Jossigny, Montévrain (côté gare RER).

Services à domicile :

- Ménage et repassage,
- Services informatique (check-up, installation, etc.)

100 % À DOMICILE vous offre 10 % de réduction sur présentation du Serrissien.



Ardélia Paris Délices & Chocolat

14 avenue de Saria - 77700 Serris

Tél.: 01 60 43 06 97 - Site internet: www.ardeliaparis.fr Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 30. Passage par le 13 Bd Robert Thiboust en voiture ou un parking clientèle est à votre disposition.

Ardélia Paris Délices & Chocolat a ouvert ses portes au 14 avenue de Saria. Venez découvrir ses multiples articles pour naissance, baptême communion et mariage, etc... Mais aussi des Chocolats, thés et produits fins.

Virginie ROLLAND

- Psychologue clinicienne
- Psychothérapeute pour enfants.

9 place Ariane - 77 700 Serris. Tél. : 01 60 43 25 35

Adolescents, adultes, couples et familles.

Patricia GOYER - Infirmière D.E.

47 cours du Danube - 77 700 Serris Tél.: 06 83 28 10 28

Soins à domicile Sur rendez-vous

enac

FERME DES COMMUNES

Vendredi 14 novembre, à 20 h 30, (tout public)

Conférence sur l'Art moderne et Contemporain : Autour de l'œuvre de leff KOONS.

Par M^{me} Sylviane HUCHET.

Mercredi 26 novembre, à 10 h 00 et 16 h 00, (de 10 mois à 3 ans)

Plis/Sons

Création de Laurent DUPONT, avec Marie FRASCHINA. Musique de B. BERNARD.

Samedi 29 novembre, à 21 h 00, (à partir de 14 ans)

La mastication des morts

D'après un texte de Patrick KERMANN. De et par Eva VALLEJO et Bruno SOULIER.

Vendredi 5 décembre, à 20 h 30, (tout public)

Conférence sur l'Art moderne et Contemporain : Les œuvres de PICASSO.

Par M^{me} Sylviane HUCHET.

Dimanche 7 décembre, à 16 h 00, (tout public)

Oncle VANIA

D'après Anton TCHEKOV. Mise en scène de R. DANA et K. HUNSINGER. Par la compagnie "Les Possédés".

Samedi 13 décembre, à 21 h 00, (à partir de 10 ans)

Le cirque des mirages

Interprété par PARKER et YANOWSKI".

ANIMATION, FÊTES et LOTO

Samedi 25 octobre, à 20h00

Loto du HBCVE

Organisé par Hand-Ball Club du Val d'Europe. Gymnase Éric Tabarly Renseignements et réservation au 06 62 84 35 54 ou par courriel à lotohbcve@yahoo.fr

Mercredi 29 octobre, de 10h00 à 18h00

Journée jeux

Entrée libre. À partir de 3 ans. Gymnase Éric Tabarly.

Dimanche 16 novembre, de 14h00 à 18h00

Après-midi jeux de société

Entrée libre. Gymnase Éric Tabarly.

SPORT

Dimanche 26 octobre

RCVM Val d'Europe recoit RC Chagnotin

Stade des Marmousets

INFOS MUNICIPALES

22 octobre, 20 novembre et 18 décembre, 20h30

Conseil municipal

Hôtel de Ville de Serris.

18 novembre, 18h00-20h30

Soirée expo photos : centre de loisirs, Club Pré-ados, Maison des Jeunes

Ferme des Communes.

Ieudi 4 décembre

Ramassage des ordures extra-ménagères.



Hôtel de Ville de Serris - 2, place Antoine Mauny - 77 700 Serris Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13 Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net